

Eau chaude solaire en copropriété, centre ville de Mulhouse



MULHOUSE

Localisation :

Cette installation est située dans une petite copropriété de quatre logements, avenue Salengro, à Mulhouse.



Les copropriétaires ont opté en 2004 pour l'installation d'un chauffe-eau solaire collectif pour la production d'eau chaude sanitaire, grâce à l'appui technique de l'ALME et aux aides financières de la Région Alsace et de l'ADEME.

Entretien avec M. Boos, copropriétaire et syndic de l'immeuble

Quelles étaient vos motivations pour l'installation d'un chauffe-eau solaire collectif ?

En 2001, nous avons changé notre chaudière fioul, qui assurait jusqu' alors l'intégralité de la production de chauffage et d' eau chaude de l' immeuble. Par la suite, j' ai entendu parler de la possibilité de produire une partie de l' eau chaude sanitaire grâce à des panneaux solaires installés sur le toit. L' idée m' a immédiatement séduite, tant du point de vue économique qu' environnemental. En 2004, alors que nous devions entreprendre des travaux de rénovation de la toiture en ardoises, j' ai soumis le projet à la copropriété. Quelques mois plus tard, nous faisons installer les capteurs solaires sur le toit.

Avez-vous rencontré des problèmes lors de l'installation ?

Au niveau de l' implantation des capteurs sur le toit, nous n' avons pas eu de problème : nous avons soumis notre projet à l' Architecte des Bâtiments de France, qui a répondu favorablement à notre demande, même si le bâtiment se situe en

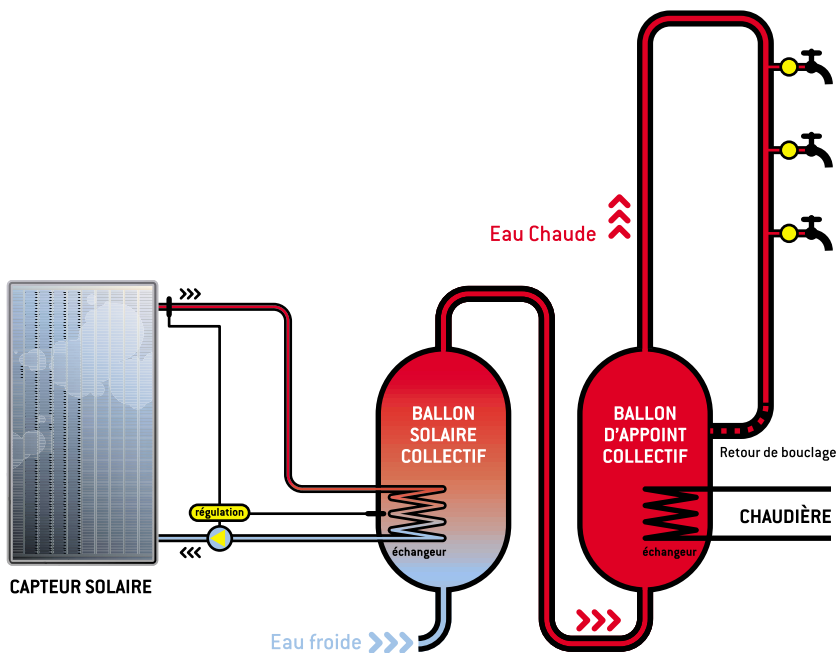
centre ville. D' un point de vue technique, la principale contrainte était le passage des canalisations reliant les capteurs sur le toit au ballon en sous-sol, sans trop de travaux. L' installateur a finalement utilisé un ancien conduit de cheminée pour faire passer ces canalisations. Il n' y a donc eu aucune intervention dans les logements et aucun dérangement pour les occupants. Deux jours ont suffi pour réaliser l' ensemble de l' installation solaire.

Etes-vous satisfait du résultat ?

Oui, l' installation des panneaux solaires est une réussite. Ils assurent entre 35 et 40 % de nos besoins en eau chaude pendant l' année. En hiver, la production d' eau chaude sanitaire est assurée simultanément par les capteurs solaires et la chaudière fioul. En été, la quasi-totalité de notre eau chaude sanitaire provient du solaire.

D' un point de vue environnemental, l' énergie fournie par les capteurs solaires est autant de fioul non consommé et donc autant de pollution évitée.

Principe de fonctionnement :



Principe de fonctionnement de l'installation d'eau chaude sanitaire.

Les capteurs solaires transforment le rayonnement solaire en chaleur, qui est transmise à un fluide caloporteur. Ce liquide circule entre les capteurs et le ballon de stockage. Dans le ballon, le liquide cède sa chaleur à l'eau sanitaire, grâce à un échangeur thermique. En Alsace, une installation solaire couvre entre 30% et 60% des besoins annuels en eau chaude sanitaire.

Caractéristiques de l'installation:

Les données techniques

Mise en service :

→ mai 2004

Fabricant du matériel :

→ Clipsol

Surface de capteurs :

→ 7,5 m²

Ballon solaire :

→ 500 litres

Nombre d'occupants :

→ 10

Production effective en 2004/2005 :

→ 2 800 kWh/an, soit 34,5 % des besoins

Emission de CO₂ évitée :

→ 1,1 tonne/an

Appoint :

→ chaudière fioul

Les données économiques

Investissement :

→ 9 750 € HT

Aides financières :

→ Subvention Région Alsace : 2 920 €

→ Subvention ADEME : 2 250 €

→ Crédit d'impôt : 550 €

→ Coût final par logement : 1 000 € TTC

Les acteurs

Maître d'ouvrage :

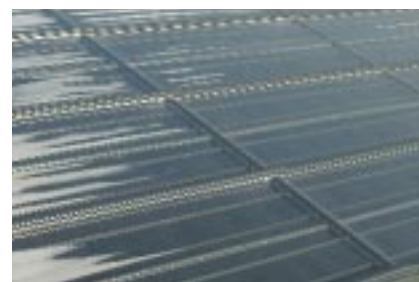
→ les copropriétaires

Assistant à maître d'ouvrage :

→ ALME

Installateur :

→ Haas Raymond SARL, Brunstatt



CONTACT

ALME

40 rue Marc Seguin

68060 Mulhouse Cedex

Tél. 03 89 32 76 96

www.alme-mulhouse.fr



POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

→ www.energivie.fr

énergivie est un programme d'actions innovatrices initié par la Région Alsace pour développer les énergies renouvelables en Alsace, avec l'ADEME et l'Union européenne.

